

## EDITO

SI LOIN, SI PROCHE...

Dans chacun de nos territoires, la proximité est le maître mot. Il faut produire, transformer, manger local, avec de l'énergie locale. La profession agricole, profondément ancrée sur les territoires, est habituée à fournir localement une réponse à de nombreux besoins, à commencer par l'alimentation. Depuis des années, la Chambre d'Agriculture accompagne les porteurs de projets qui souhaitent apporter sur vos tables des produits frais, de qualité, tracés, mis en valeur et valorisés auprès des consommateurs. Nous soutenons les projets individuels et collectifs qui permettent d'avoir près de chez vous des marchés fermiers, des magasins, des paniers, des repas gourmands, des buffets pour les collectivités et des produits locaux ou bio dans les cantines... Cette proximité, avec notre appui, est portée par plus de 300 agriculteurs du département, soit 15 % des exploitants, fiers de leurs produits. Sans opposer les uns aux autres, il faut rappeler que les 85 % d'agriculteurs qui ne commercialisent pas eux mêmes sont tout aussi fiers de leurs produits ! Ainsi, nous retrouvons dans les rayons des aliments issus de ces exploitations, grâce à des initiatives collectives locales. Lorraine Qualité Viande, qui fête ses 20 ans cette année, La Lorraine Notre Signature, label initié par le Conseil Régional, ou d'autres initiatives plus récentes apportent aux consommateurs lorrains cette garantie de proximité.

D'autres produits agricoles s'en vont par trains ou par péniches aux quatre coins de l'Europe ou du monde. Nourrir la planète n'est pas moins noble que nourrir le canton, loin s'en faut ! Et ces produits-là, dont nous sommes également fiers, ont permis de créer des emplois sur nos territoires, de la production à la transformation, la logistique ou la commercialisation. Ils contribuent positivement à notre balance commerciale. Ces emplois locaux, ces exportations, sont synonymes de vie dans nos campagnes, nos villes, tous nos territoires, au même titre que les marchés fermiers.

Dans le film « Si Loin, Si Proche » de Wim Wenders, qui obtint à Cannes le Grand prix il y a près de 20 ans, un ange voulait redevenir humain, arrêter de vivre l'au-delà si lointain, pour goûter la vie terrestre si proche. Pour les produits agricoles, aujourd'hui, pas d'opposition entre loin et proche : les deux sont indispensables à nos agricultures et à nos territoires.

Gérard RENOUARD  
Président de la Chambre d'Agriculture  
de Meurthe et Moselle

## Certificat individuel

Le plan Ecophyto 2018, établi suite au Grenelle de l'Environnement, vise une réduction de 50 % de l'usage des produits phytosanitaires (ou pesticides). Plusieurs axes sont mis en œuvre et travaillés au sein de groupes régionaux dont l'évaluation de l'évolution des pratiques au travers d'indicateurs, le recensement, la promotion de pratiques innovantes, la surveillance du territoire vis-à-vis des parasites et la formation de tous les utilisateurs de produits.

C'est dans ce cadre que les agriculteurs devront disposer, au plus tard au 1er octobre 2014, d'un certificat individuel leur permettant d'acheter et d'utiliser des produits phytosanitaires. Celui-ci est obtenu soit :

- par validation de diplôme (obtention au cours de ces 5 dernières années d'un diplôme figurant sur la liste du Ministère de l'Agriculture) ;
- à l'issue d'un test de connaissances ;
- à l'issue d'une formation d'une journée suivie d'un test ;
- après le suivi d'une formation de 2 jours traitant de quatre thèmes : la réglementation, la prévention des risques pour la santé, la prévention des risques pour l'environnement et les stratégies visant à limiter le recours aux produits.

La Chambre d'Agriculture est habilitée pour délivrer ces formations aux agriculteurs. Elle a déjà anticipé cette nouvelle réglementation puisqu'à ce jour 450 agriculteurs ont leur certificat individuel. Il est important de noter que ce point ne concerne pas seulement les agriculteurs. Plusieurs catégories de certificats individuels existent pour la vente, les travaux et services, le conseil et l'application en zone non agricole.

## Quand agriculture rime avec nouvelles technologies

La modernisation et l'intégration des nouvelles technologies dans les exploitations se poursuivent au travers de machines plus performantes, de l'automatisation voire de la robotisation. L'agriculture est un domaine hautement technologique où précision, anticipation et organisation sont indispensables. Satellites, logiciels de gestion, outils internet... : les agriculteurs n'ont plus seulement besoin de se fier à la course des nuages pour piloter leur exploitation. De la simple prévision météo au pilotage des cultures par satellite, en passant par le suivi des troupeaux par internet, de nombreux outils pratiques existent, spécialement dédiés aux agriculteurs et leur faciliter la tâche. « Mes P@rcelles » est un exemple. Cet outil de gestion permet aux agriculteurs, par Internet, de disposer à la fois d'une vue aérienne de leurs parcelles et d'une identification des cultures qui y sont pratiquées. Conçu comme une aide aux déclarations administratives, permet également de connaître l'activité phytosanitaire de la zone et ainsi de mieux gérer les apports.

## Des outils pour le développement de la zone AOC Côtes de Toul

Pour compléter l'état des lieux sur l'utilisation du parcellaire réalisé par la SAFER, la Chambre d'Agriculture et l'Organisme de Gestion et de Défense de l'AOC Côtes de Toul ont réalisé un diagnostic agricole plus global sur le territoire de la zone AOC. Cette étude a permis de lancer une réelle dynamique, des partenariats entre organisations sur le territoire et d'impliquer les acteurs locaux (élus, agriculteurs) dans la démarche engagée par les viticulteurs. Les différentes pistes d'actions identifiées vont faire appel à plusieurs compétences et nécessiteront une animation à plusieurs niveaux :

- Une animation foncière pour orchestrer le portage, les transactions, les échanges sur le foncier ;
- Une animation intercommunale sur tout ce qui

relève de la valorisation touristique du secteur ;

- Une animation communale pour accompagner les communes dans la valorisation des côteaux et le soutien aux porteurs de projets.

La zone AOC a beaucoup d'atouts pour permettre son développement tant économique, agricole, paysager et touristique. La Chambre d'Agriculture dispose d'une palette d'outils pour mener à bien les différents projets.



## Diversifier les revenus des agriculteurs

Dans le cadre du programme LEADER du Lunévillois, la Chambre d'Agriculture va mener une étude-action sur la diversification des revenus des agriculteurs, en partenariat avec le Pays du Lunévillois. L'objectif est de construire un plan d'action stratégique et territorial de développement des filières de diversification. Les projets devront faciliter l'accès aux productions agricoles locales, permettre de développer les services de proximité, pérenniser l'emploi agricole, limiter les déplacements liés aux fournitures alimentaires et énergétiques, proposer des activités touristiques... L'étude action va se dérouler en trois temps :

1. Auprès des agriculteurs : identification des projets potentiels et des leviers de développement à actionner pour soutenir les projets.

2. Auprès des collectivités et acteurs locaux : présentation des résultats précédents et du recensement des opportunités et priorités du territoire.
3. Définition par les élus locaux, des priorités et des territoires : quels projets, quelle(s) filière(s) de diversification soutenir dans quel(s) territoire(s) ?

Suite à cette étude, l'ensemble des acteurs du territoire seront invités à définir et mettre en oeuvre les plans d'action de développement des filières. En parallèle de ce travail, les modalités de soutien des filières seront cadrées par une fiche-action LEADER. L'étude-action va se dérouler durant le 1er semestre 2012.

## Diminuer les émissions de gaz à effet de serre en agriculture

La Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle mène une réflexion globale afin d'identifier les pratiques agricoles favorisant une diminution des émissions de gaz à effet de serre. Deux axes d'actions majeurs sont à distinguer : les émissions liées aux effluents d'élevage, et celles dûes aux engrais et produits phytosanitaires. Un important travail est donc mené sur ces différentes sources. Des solutions comme la méthanisation permettent de limiter les émissions de méthane, tout en préservant l'élevage et les prairies qui par ailleurs sont le siège d'une biodiversité abondante. On note également une opération fédératrice sur le Pays Haut : l'Opération «Agrimieux Crusnes - Chiers», qui s'appuie sur la démarche volontaire des exploitants agricoles du territoire décidés à réduire leur utilisation

d'engrais et de produits phytosanitaires. Pour cela, les agriculteurs interviennent notamment sur la réduction et l'optimisation de l'utilisation des engrais, sur la gestion des fumiers, sur la protection des sols via un couvert végétal en hiver, sur la limitation d'emploi des phytosanitaires... Voilà 20 ans qu'une majorité des agriculteurs du Pays Haut adhère à cette démarche, l'objectif étant bien de développer des pratiques compatibles avec le respect de l'environnement, le tout en réduisant les charges économiques. La Chambre d'Agriculture accompagne les agriculteurs dans une logique d'optimisation économique de leur système, tout en tenant compte des contraintes environnementales.

## Réflexion sur une unité de méthanisation collective sur la Seille

La Chambre d'Agriculture accompagne huit exploitations dans la réflexion et la mise en oeuvre d'une unité de méthanisation collective sur la Seille. Elle pourrait

représentée la consommation électrique courante (or chauffage et eau chaude) de 1 600 maisons individuelles. De février à juin 2012, 5 jours de formation en groupe, 1/2 journée d'accompagnement individuel, 2 jours de voyage d'études, et 6 jours de conseil collectif sont programmés. L'objectif est d'avoir tous les éléments pour prendre une décision vis-à-vis de la réalisation en fin d'accompagnement.

Ce travail permettra : l'identification du gisement de matières premières, l'identification de la technologie de méthanisation adaptée, les possibilités de valorisation énergétique, la valorisation agronomique et les plans d'épandage... Une information et présentation du projet aux collectivités locales concernées est en cours.



Le recensement agricole s'est déroulé entre l'automne 2010 et le printemps 2011. Organisé tous les 10 ans par les services statistiques du Ministère en charge de l'agriculture, le recensement a lieu sur l'ensemble du territoire national. Toutes les exploitations, même les plus petites, sont interrogées. Ses premiers résultats sont parus. Cette photographie de l'agriculture permet de mesurer précisément l'évolution de ce secteur au cours des dix dernières années.

## 5632 actifs permanents

En 2010, 5632 personnes participent régulièrement à l'activité des exploitations agricoles de Meurthe-et-Moselle. Les chefs d'exploitations et les coexploitants constituent le pilier de cette main-d'œuvre et fournissent 76 % du travail nécessaire au fonctionnement des exploitations agricoles.

La participation de la famille, en appui ponctuel, est traditionnelle dans ce secteur mais elle se limite à 12 % de la force de travail contre 21 % dix ans plus tôt.

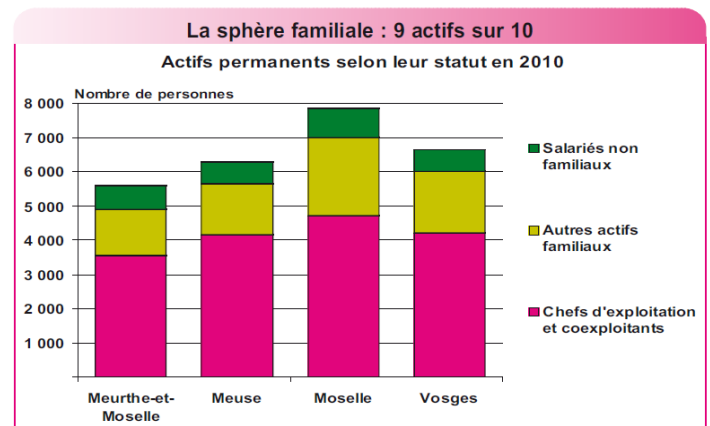
La progression du salariat compense en partie la diminution de la main d'œuvre familiale. Les salariés, hors cadre familial, fournissent 14 % du travail, cette part est en augmentation de 4 points. Ils représentent plus de la moitié de l'apport de main d'œuvre pour les unités maraîchères ou horticoles et plus du quart pour les élevages de volailles et de porcins (élevages hors sol).

Par ailleurs, 9 % du travail est assuré par une main d'œuvre occasionnelle ou saisonnière. Ce type de contribution est caractéristique des productions fruitières, maraîchères et viticoles.

## Les exploitations s'agrandissent avec plus de formes sociétaires

La surface agricole utilisée (SAU) moyenne lorraine gagne 20 ha, elle évolue ainsi de 80 ha à 100 ha en 10 ans. L'agrandissement des exploitations entraîne une baisse de leur nombre. En 2010, la Lorraine compte 2 725 exploitations, contre 3 417 en 2000. Ce recul, qui concerne surtout les plus petites exploitations, est moins marqué en Lorraine qu'au plan national.

Le statut des exploitations évolue vers le développement des formes sociétaires et notamment des exploitations à responsabilité limitée (EARL). Elles sont désormais plus nombreuses que les groupements d'exploitation en commun (GAEC). L'importance des exploitations peut être abordée par la dimension économique qui illustre le potentiel de production végétale et animale



Les chefs d'exploitation et coexploitants de Lorraine sont de mieux en mieux formés. Ainsi, 79 % des moins de 40 ans ont au moins un niveau baccalauréat contre 49 % en 2000. En 2010, ils sont 46 % à être issus de l'enseignement supérieur (BTS agricole en majorité) contre 20 % en 2000. Les agriculteurs sont ainsi plus formés que la moyenne de la population française.

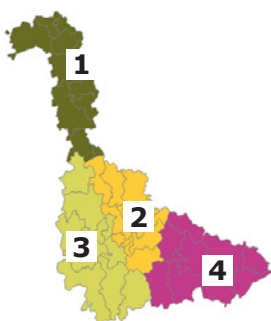
exprimé en valeur. Ainsi, 1 900 exploitations présentent un potentiel de production d'au moins 25 000 euros. Ces exploitations, qualifiées de moyennes et grandes, regroupent 70 % de l'ensemble des exploitations de Meurthe-et-Moselle. Bien que leur nombre ait légèrement diminué, les grandes exploitations, dont la dimension dépasse 100 000 euros, sont plus nombreuses en proportion (46 % des unités contre 40 % en 2000).

Trois grands types d'exploitations, les élevages bovins, les exploitations mixtes de culture-élevage et les unités spécialisées en grandes cultures dominent toujours l'agriculture de Meurthe-et-Moselle. Les structures spécialisées en grandes cultures sont aussi nombreuses que les exploitations de polyculture-élevage.

Est une publication éditée par la Chambre d'Agriculture de Meurthe et Moselle - 5 rue de la Vologne - 54 520 LAXOU  
Tel : 03.83.93.34.10 - Fax : 03.83.93.34.00  
www.meurthe-et-moselle.chambagri.fr

Directeur de la publication : Gérard RENOUARD  
Conception : Virginie GRAND  
Coordination et rédaction : Equipe de la Chambre d'Agriculture  
Crédit photos : Chambres d'Agriculture Paysan Lorrain

ISSN 2108-3606



## Vos interlocuteurs

### 1. Alain GODARD

Tel : 03.83.93.34.16

@ : alain.godard@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

### 2. Nicole LE BRUN

Tel : 03.83.93.34.09

@ : nicole.le-brun@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

### 3. Annelise LOUYOT

Tel : 03.83.43.09.32

@ : annelise.louyot@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

### 4. Marion BEAUDOUIN

Tel : 03.83.74.19.59

@ : marion.beaudouin@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

## Création d'une AOC Mirabelle de Lorraine

Depuis 1953, la Mirabelle de Lorraine est reconnue grâce à une Appellation d'Origine Réglementée. Depuis plusieurs années, le Syndicat Lorrain des distillateurs et des bouilleurs d'eaux de vie de fruits portent une demande d'accession à l'Appellation d'Origine Contrôlée.

Pour obtenir l'AOC, la zone géographique Mirabelles de Lorraine doit faire l'objet d'une révision centrée sur la présence effective d'usages en lien avec cette production. Des experts ont été désignés afin de définir les critères de délimitation de la zone, le projet d'aire géographique de la future AOC pour mise en consultation publique, ainsi que des propositions de critères d'identification parcellaire des vergers.

La commission d'experts propose que le projet d'aire géographique de l'AOC Mirabelle de Lorraine soit constituée de 961 communes contre 1260 de l'actuelle aire géographique.



Une enquête publique est organisée jusqu'au 9 mars 2012 afin de recueillir toute observation motivée sur le projet d'aire géographique AOC Mirabelle de Lorraine. Le dossier est consultable à la Chambre d'Agriculture de Laxou.

## Naissance de Gourmandises Paysannes

Des producteurs fermiers de Meurthe-et-Moselle se sont regroupés au sein de l'association Gourmandises Paysannes afin de proposer des prestations de buffets fermiers. La demande pour ce type de restauration à partir de produits du terroir de qualité ne cesse d'augmenter. La structure, animée par la Chambre d'Agriculture, regroupe une douzaine de producteurs fermiers. Pour toute commande de buffet, vous pouvez contacter Muriel MOINARD au 06.81.96.95.50.



A PROPOS DE ...

AGENDA

Dimanches 26 février et 25 mars 2012

### Repas d'Antan en fermes-auberges

15 fermes auberges de Lorraine participent aux repas d'antan les dimanches 26 février et 25 mars. Dans un cadre chaleureux, authentique et familial, est proposé au menu : rôti de porc truffé, Oie à la naveline, fricassée de poularde, porcelet tante Rosaline ... Sur réservation.

Du 25 février au 4 mars 2012

PARIS - Portes de Versailles

### Salon de l'Agriculture

Fenêtre ouverte sur l'agriculture dans toute sa diversité, le Salon de l'Agriculture ouvre ses portes le 25 février. Les Chambres d'Agriculture de Lorraine seront présentes dans le Hall 7 sur un stand intitulé « La Lorraine fête l'Excellence de ses produits ».

12 et 14 mai 2012

FROVILLE

### Pays'en Couleurs

AFDI Lorraine, association de solidarité internationale, vous donne rendez-vous pour la 4<sup>ème</sup> édition de sa manifestation « Pays'en Couleurs ». Cette année encore, de nombreuses animations (tables rondes, stands, espace jeunesse, marché fermier,...) seront proposées à l'occasion de cette fête des paysans du monde !